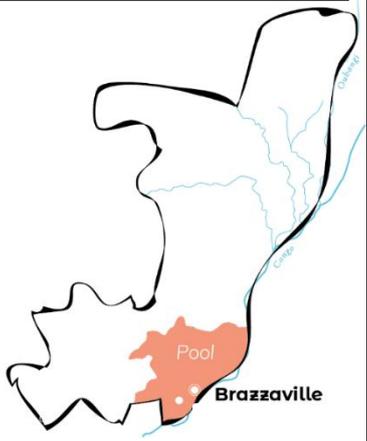


CHARGE.E D'ASSISTANCE TECHNIQUE EAU POTABLE / ASSAINISSEMENT REPUBLIQUE DU CONGO - BRAZZAVILLE (statut VSI)

Coopération décentralisée Grand Reims / Brazzaville

Lieu de la mission et durée de la mission	<p>La mission est basée à Brazzaville, capitale de la République du Congo.</p> <p>Volontariat de Solidarité Internationale d'une durée de 12 mois (renouvelable) à partir de décembre 2025</p>
Description	<p><u>Le cadre partenarial</u></p> <p>La mission est proposée dans le cadre des projets de coopération décentralisée existant entre la communauté urbaine du Grand-Reims et la ville / département de Brazzaville.</p> <p>Reims et Brazzaville ont signé leur premier projet de coopération en juillet 1961, et sont ainsi villes jumelées depuis plus de 60 ans. Bâtissant sur cette histoire, la ville de Brazzaville et la Métropole de Reims ont décidé de développer, une coopération décentralisée sur le secteur de l'eau et de l'assainissement. Gescod est en appui pour la mise en œuvre de ce projet.</p> <p>Après une première année de projet orientée sur la réalisation d'un diagnostic sur l'eau et l'assainissement à Brazzaville, financée par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE), une nouvelle phase s'ouvre avec la mise en œuvre d'un projet de 3 ans porté par les collectivités, avec le soutien renouvelé du MEAE et celui espéré de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN).</p> <p>Gescod (Grand Est solidarités et coopérations pour le développement) est le réseau de la région Grand Est en France dédié à la coopération internationale et à la solidarité. Son objectif est d'appuyer le développement des actions de solidarité et de coopération internationale des acteurs régionaux dans une logique de dynamique d'échanges, de concertation et de subsidiarité. Dans le cadre de l'appui aux collectivités dans le montage et la mise en œuvre de leur projet de coopération décentralisée, Gescod est présent dans 10 pays dont le Congo. Gescod dispose également de l'agrément pour l'envoi de Volontaire de Solidarité Internationale. En savoir plus sur www.gescod.org.</p> <p><u>Brazzaville et le secteur de l'eau et de l'assainissement</u></p> <p>En 2018, le Congo se place 137e sur 189 pays dans le classement IDH. L'économie de ce pays à revenu intermédiaire repose encore majoritairement sur la rente pétrolière. Brazzaville, capitale du Congo, est une métropole en forte croissance avec 2.1 millions d'habitants : les conditions de vie dans les quartiers périphériques de la ville sont précaires, et les conditions d'accès aux services essentiels insatisfaisantes.</p> <p>Le partenariat cible le développement du secteur de l'eau potable et de l'assainissement à Brazzaville, en zone urbaine. Il répond aux enjeux promus par le Gouvernement de la République du Congo. Dans son Plan National de Développement 2022-2026 et sa Stratégie Nationale de</p> <div style="text-align: right;"> <div data-bbox="1098 645 1445 719" data-label="Caption"> <p>Localisation de Brazzaville – République du Congo</p> </div>  </div>

Développement Durable 2016-2025, la thématique de l'EAH est présente. Par ailleurs, en novembre 2023, il a adopté une Stratégie nationale des Normes et Standards de l'Eau, l'Assainissement en milieu scolaire.

En matière d'eau potable, Le Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique (MEH) dispose de la maîtrise d'ouvrage avec une décentralisation des compétences encore balbutiante. En milieu urbain, le MEH a mandaté la Congolaise des Eaux (LCDE) pour la gestion du service public de l'eau potable. Créée en 2018 pour remplacer l'ancienne entreprise publique, la LCDE est une société anonyme à actionnariat public majoritaire. Elle a pour mission de gérer au nom de l'Etat le patrimoine public de l'eau dans 32 localités. La LCDE n'a pas de mandat sur les eaux usées.

Bien que disposant de ressources en eau abondantes, la qualité du service à Brazzaville laisse à désirer. En effet, la LCDE doit gérer un réseau ayant un retard d'investissement conséquent, limitant les possibilités de renouvellement et d'extension des équipements. A ces difficultés s'ajoutent les problèmes d'alimentation énergétique qui impactent le bon fonctionnement des stations et équipements du réseau.

En matière d'assainissement, la situation est également critique. Si l'accès aux toilettes est presque généralisé à Brazzaville, la qualité de ces équipements reste très variable. Seuls 27 % des habitants utilisent des latrines dites « améliorées » (VIP ou à chasse manuelle/mécanique), tandis que la majorité utilise des installations précaires : simple dalle en béton ou en terre, fosse rudimentaire et abri sommaire en tôle ou en tissu. Dans les zones périphériques, les dispositifs sont souvent encore plus sommaires, réduits à de simples trous sans dalle.

En l'absence de réseau d'assainissement collectif, la vidange des boues se fait à l'échelle parcellaire dans toute la ville. Environ 60% des ménages font appel à des vidangeurs manuels pour vidanger leur fosse, ces derniers utilisant des outils rudimentaires comme des seaux ou des pelles. Les vidangeurs mécaniques – qui utilisent des camions équipés de pompes – sont mobilisés par 36% des ménages, généralement plus aisés, résidant dans les quartiers centraux.

Jusqu'en 2013, la mairie de Brazzaville assurait un service municipal de vidange, abandonné depuis 2022 faute de réparation de ses véhicules. Le secteur est désormais entièrement entre les mains d'opérateurs privés, sans cadre réglementaire ou encadrement municipal.

Enfin, la filière d'évacuation et de traitement des boues de vidange est largement défectueuse. Trois stations de traitement ont été construites à Brazzaville mais aucune n'est actuellement fonctionnelle.

Présentation succincte du projet

L'objectif global du projet est ainsi d'améliorer durablement les conditions de vie des populations de Brazzaville en renforçant l'accès à des services d'eau potable et d'assainissement de qualité, dans une dynamique de gouvernance locale consolidée et d'apprentissage mutuel entre territoires. Après une première année d'étude et de dialogue entre les acteurs, trois résultats sont visés :

Résultat 1 : Le service public d'eau potable est renforcé grâce à une implication accrue de la Mairie de Brazzaville et à l'amélioration des performances de la LCDE

Dans le cadre du projet, le Grand Reims mobilisera ses services techniques pour appuyer la LCDE, dans l'amélioration de ses performances opérationnelles. Cet appui prendra la forme d'échanges

de pratiques, de formations ciblées et d'un accompagnement ponctuel sur site, avec pour objectif l'instauration d'une collaboration technique pérenne entre les deux structures.

En parallèle, dans la continuité de la mission exploratoire organisée pendant la phase de diagnostic — durant laquelle un représentant de la LCDE et un agent de la Mairie de Brazzaville se sont rendus au Burkina Faso — le projet vise à structurer un partenariat Sud-Sud pérenne entre la Congolaise des Eaux (LCDE) et l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA), opérateur public reconnu pour son expertise technique et ses dispositifs de formation.

Enfin, bien que la loi sur la décentralisation reconnaisse à la Mairie de Brazzaville un rôle de coordination dans le secteur de l'eau, cette prérogative reste peu exercée à ce jour, le secteur étant encore largement centralisé au niveau du ministère. Le projet prévoit donc un appui à la Mairie pour qu'elle puisse pleinement jouer ce rôle, notamment en établissant un cadre de collaboration formel et durable avec la LCDE.

Résultat 2 : La Mairie affirme son rôle de coordination locale de la gestion des boues de vidange et initie des actions concrètes pour structurer un service public plus fiable et mieux encadré

L'assainissement non collectif constitue la principale modalité d'assainissement à Brazzaville. Pourtant, la filière de gestion des boues de vidange (GBV) reste aujourd'hui peu connue et peu structurée, avec de nombreux maillons informels et défaillants. Le projet entend approfondir le diagnostic existant afin de fournir à la Mairie et à ses partenaires des éléments fiables d'aide à la décision, en particulier concernant le traitement des boues.

Le projet vise à consolider la capacité de la Mairie à piloter durablement la filière, en renforçant sa maîtrise d'ouvrage communale à travers un cadre réglementaire local clair, adapté et applicable. Ce cadre permettra de structurer l'ensemble de la chaîne — de la collecte à l'évacuation — en définissant les rôles et obligations des différents acteurs.

Le service de vidange à Brazzaville repose principalement sur des opérateurs privés. Ces derniers assurent un service essentiel mais restent souvent peu professionnalisés et faiblement équipés. Les prestations sont hétérogènes, parfois coûteuses, et posent des problèmes de sécurité sanitaire, tant pour les travailleurs que pour les usagers.

Dans la continuité de l'appui à la réglementation communale et à la mise en place d'un système d'agrément, cette activité vise à accompagner les opérateurs dans leur montée en compétences et en conformité.

Résultat 3 : Un modèle pilote d'aménagement intégré est développé dans les écoles publiques des arrondissements périphériques de Brazzaville, afin d'améliorer les conditions d'hygiène et accroître la résilience face aux aléas climatiques

Cette activité vise à améliorer durablement les conditions d'hygiène et de sécurité dans les quatre écoles identifiées comme les plus vulnérables lors du diagnostic initial. Trois volets d'intervention seront mis en œuvre de manière intégrée :

- **La construction ou la réhabilitation de points d'eau fonctionnels** (forage avec pompage solaire accompagné de systèmes de stockage sécurisés) pour garantir un accès continu à l'eau potable pour les élèves et le personnel éducatif.
- **La construction ou la réhabilitation de blocs sanitaires**, conçus selon des standards d'accessibilité, de sécurité et de dignité, avec notamment une séparation

	<p>filles/garçons systématique, des dispositifs de lavage des mains fonctionnels et des aménagements facilitant l'accès des élèves en situation de handicap.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La sécurisation et la gestion durable des installations, grâce à des aménagements physiques adaptés (clôtures, éclairage, rampes, signalétique, etc.) et à la mise en place d'un dispositif de gestion pérenne impliquant les directions d'école, les comités de parents d'élèves et les services municipaux, en s'appuyant sur les comités de gestion des établissements scolaires existants. <p>Dans les quatre écoles ciblées, des aménagements de drainage seront réalisés pour atténuer les effets des fortes pluies, qui entravent régulièrement l'accès aux salles de classe, perturbent les cours, rendent les latrines inutilisables et endommagent le matériel scolaire.</p> <p>Les élèves seront directement impliqués dans la mise en place et l'entretien de ces espaces dans une perspective éducative visant à renforcer leur sensibilisation à l'environnement, au changement climatique et à l'écologie urbaine. Pour en garantir la durabilité, les responsables d'établissement bénéficieront d'une formation spécifique à la maintenance et à la valorisation de ces équipements.</p> <p>Encadrement de Gescod</p> <p>Le ou la Chargé.e d'assistance technique eau potable / assainissement sera en contrat de Volontariat de Solidarité Internationale (VSI) auprès de Gescod, organisme agréé pour l'envoi de VSI. Le ou la VSI sera accueilli.e en amont de sa mission au siège de Gescod à Strasbourg pour une préparation au départ auprès de la Chargée de mobilité et pour un briefing de démarrage avec le Chargé de mission Congo basé à Strasbourg. Le Chargé de mission l'accompagnera dans la mise en œuvre du projet sur toute la durée de la mission, et la Chargée de mobilité assurera un suivi global du ou de la VSI ainsi qu'un accompagnement au retour. Sur place au Congo, le ou la VSI travaillera en lien étroit et en complémentarité avec la VSI Chargée de la coordination du projet (déjà en poste), basée à Brazzaville.</p>
<p>Les missions proposées au volontaire</p>	<p>Sous l'autorité du chargé de mission Gescod, le/la volontaire assure :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui à l'identification des besoins en formation des agents de la LCDE • Participation à l'organisation des temps de renforcement de capacités de agents de la LCDE (organisation logistique et appui pédagogique) • Appui à la LCDE dans la mise en place d'outils pour l'amélioration de la qualité de service • Pilotage des procédures d'achats et passation de marchés pour l'acquisition des matériels et équipements de la LCDE • Appui dans l'animation des échanges entre la Mairie de Brazzaville et la LCDE • Pilotage dans la réalisation d'études complémentaires sur la filière assainissement • Appui dans la montée en compétence des acteurs de la filière assainissement • Pilotage des études avant-projets pour la réalisation des travaux d'accès à l'eau potable et à l'assainissement (eau pluviale et eaux usées) dans les écoles • Pilotage des procédures de passation de marchés pour la réalisation des travaux et suivi des chantiers

	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement à la gestion des ouvrages réalisés en milieu scolaire • Participer au reporting et à la communication autour du projet <p>Les missions du ou de la VSI pourront être amenées à évoluer en fonction des évolutions locales.</p>
Expériences / Formation du candidat	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau Master ou équivalent dans l'un des domaines suivants : eau et assainissement, environnement, développement et coopération internationale • Première expérience professionnelle souhaitée dans un des domaines précités si possible dans un contexte international et/ou de coopération / solidarité. • Bonnes connaissances en hydraulique, ou en assainissement. • Connaissance des Systèmes d'Information Géographique appréciée. • Gestion de projet / Suivi technique et financier. • Communication
Langues	Français
Qualité du candidat	<ul style="list-style-type: none"> • Adaptabilité / Polyvalence / Autonomie • Méthodes de travail orientées solution • Qualités d'écoute, disponibilité, rigueur et esprit de synthèse • Travail en contexte multiculturel • Bonne communication et capacité de collaborer efficacement avec diverses parties prenantes
Activités	Génie civil, Hydraulique, assainissement, formation, renforcement de capacités
Pays	Congo (Brazzaville)
Contrat	Volontariat de Solidarité Internationale
Durée du contrat	12 mois renouvelables une fois (24 mois au total) à compter de décembre 2025
Salaire / Indemnité	Statut de Volontaire de Solidarité Internationale Préparation au départ, un voyage aller-retour par an entre le lieu de la mission et le domicile, logement pris en charge, indemnité mensuelle de 1600€ (incluant indemnité de subsistance et de logement, autres frais divers), indemnité de fin de mission, accompagnement au retour, couverture sociale à la Caisse des Français de l'Étranger, mutuelle complémentaire, assurance rapatriement, responsabilité civile.
Documents à envoyer	Les candidatures (CV détaillé + LM en précisant la date de disponibilité) sont à adresser sous l'objet «VSI Congo » à recrutement@gescod.org avant le 22/10/2025
Personne contact	Alice Colombo, chargée de mobilité internationale et jeunesse à Gescod